



PREFECTURE DE L'INDRE  
Bureau de l'environnement  
Madame BASCIO ou Madame BILLARD  
Place de la Victoire et des Alliés  
36000 CHATEAUROUX

Orléans, le 19 juillet 2019

Référence : DAPCVL-CR-2019-37  
Objet : Projet de suppression des passages à niveau 167-168-169  
Dossier d'enquête parcellaire

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre du Contrat de Plan État Région Centre-Val de Loire 2015-2020, SNCF Réseau conduit l'opération de suppression des passages à niveau n°167-168-169, situés sur la commune d'Issoudun. L'opération consiste à réaliser un chemin carrossable parallèle à la voie ferrée (ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse), de façon à désenclaver les parcelles situées entre le hameau de Saint-Soin et le pont-route d'Issoudun (RD918).

Une enquête publique s'est déroulée du 7 septembre au 9 octobre 2004 inclus, conduisant à déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral de l'Indre n°2005-10-036 en date du 3 octobre 2005 les travaux nécessaires à l'opération projetée. Ledit décret a été prorogé par arrêté préfectoral de l'Indre n°2010-07-100 en date du 12 juillet 2010, puis à nouveau prorogé par décret n°2015-1209 du 30 septembre 2015.

En application de l'article R.131-3 du Code de l'expropriation, nous vous transmettons, ci-joint, le dossier d'enquête parcellaire concernant ledit projet.

En conséquence, nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir prendre un arrêté prescrivant l'ouverture de cette enquête parcellaire sur les communes d'ISSOUDUN et SAINT-GEORGES-SUR-ARNON.

A cet effet, nous vous adressons un dossier établi trois exemplaires (+ 3 exemplaires sur support USB) comprenant, conformément au texte précité :

- un plan parcellaire régulier des terrains et bâtiments ;
- la liste des propriétaires (état parcellaire).

Par ailleurs, vous trouverez également en complément de ces documents :

- des plans de situation ;
- une notice explicative du projet ;

Pour toute question relative à cette demande, je vous invite à vous rapprocher de notre opérateur foncier, la société GEOFIT EXPERT. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la personne en charge du suivi du dossier au sein de cette société.

Madame Charline JULIOT, joignable au 02.40.68.79.28 ou par mail à l'adresse suivante : [c.juliot@fit-conseil.fr](mailto:c.juliot@fit-conseil.fr)

Je vous prie d'agréer, Monsieur le préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Patrice SAN JOSE



Responsable de l'Agence Projets Centre Val de Loire